

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

n°26/001

Date de convocation
Mardi 02 Février

L'an deux mil vingt six
le **Lundi 9 Février** à 18 Heures
la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale s'est réunie
au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence d'Alain CAYET

Nombre de conseillers
Exercice : 17
Présents : 10
Votants : 10

Etaient présents : M. Alain CAYET – Mme Anne-Caroline RATAJCZAK – Mme Marie-Antoinette DESHORTIES – Mme Sophie LOPEZ – Mme Yveline LOURDEL – Mme Micheline LAURENT – M. Olivier QUIGNON – Mme Françoise DUHEN – Mme Marie-Thérèse SEINE – Mme Sophie CAYET ;

Excusés :
Mme Chantal DECOCQ
M. Jean-Claude NOEL
Mme Annie CHOQUET
M. Robert HOULLIER
M. Claude RICHARD
Mme Jessica FOURNIER
M. Anthony FIERET

Objet : approbation du Budget primitif 2026

Monsieur le Président expose au Conseil d'Administration les étapes de la construction du Budget Primitif 2026

Il propose d'adopter le Budget Primitif de l'exercice 2026, équilibré comme suit sans reprise des résultats :

En section de fonctionnement :

Dépenses : 429 000.00 €
Recettes : 429 000.00 €

En section d'investissement :

Dépenses : 17 600.00 €
Recettes : 17 600.00 €

Après délibération le Conseil d'administration à l'unanimité, adopte les propositions de Monsieur le Président,

Certifié Exécutoire,
Transmis en Préfecture
Saint Nicolas-lez-Arras,
Le 9 Février 2026
Le Président du C.C.A.S



Accusé de réception en préfecture
062-266207646-20260209-26001-DE
Date de télétransmission : 17/02/2026
Date de réception préfecture : 17/02/2026

www.ville-saintnicolas.fr